

PROGRAMME BRIC (BUILDING RESILIENT AND INCLUSIVES CITIES) DANS LES COMMUNES DE DASSA-ZOUME, APLAHOUE, LOKOSSA, KANDI, DJOUGOU, POBE ET ALLADA

AVIS DE RECRUTEMENT DE LA DEUXIEME VAGUE DES EXPERTS DU POOL PAPVS-2

1. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) est une entreprise de droit public. Elle intervient en tant que Maître d'ouvrage délégué des organismes publics pour tous types de projets relatifs à l'aménagement du territoire (Voiries urbaines, routes, ouvrages d'assainissement pluvial, bâtiments et tout édifice public, aménagement paysager).

2. Elle a obtenu, dans le cadre de l'exécution de ses activités, des fonds des PTFs pour financer le **Programme BRIC (Building Resilient and Inclusives Cities) dans les communes de Dassa-Zoumè, Aplahoué, Lokossa, Kandi, Djougou, Pobè et Allada**. Les prestations des experts à recruter porteront sur les investissements centraux dans toutes les sept (07) communes et sur les investissements municipaux dans les communes d'Aplahoué, Lokossa et Djougou.

3. Les postes à pouvoir sont :

- Trois (03) Ingénieurs en Génie Civil ;
- Trois (03) Experts en Sauvegarde Environnementale ;
- Deux (02) Experts en Sauvegarde Sociale.

4. Conditions d'emploi

- La durée du contrat est d'un (1) an renouvelable selon la performance de l'employé jugée satisfaisante par son employeur (avec une durée maximum ne pouvant dépasser la durée d'exécution des travaux qui est d'environ deux (02) ans) ;
- La prestation de l'employé est évaluée à la fin de chaque année ;
- La période d'essai est de trois (03) mois ;
- La date prévisionnelle de prise de fonction : janvier 2025.

Les ingénieurs et experts seront affectés sur les sites des travaux définis par zones comme suit :

- **Zone 1** : Allada et Pobè ;
 - Allada : Investissements centraux
 - Pobè : Investissements centraux
- **Zone 2** : Dassa-Zoumè, Aplahoué et Lokossa ;
 - Dassa-Zoumè : Investissements centraux
 - Aplahoué : Investissements centraux et municipaux
 - Lokossa : Investissements centraux et municipaux
- **Zone 3** : Djougou et Kandi.
 - Djougou : Investissements centraux et municipaux
 - Kandi : Investissements centraux.

5. Tâches et responsabilités

Sans être exclusives et susceptibles d'évolution, les tâches envisagées sont indiquées dans les fiches de poste ci-dessous :

1- INGENIEUR EN GENIE CIVIL

Titre du Poste :	Ingénieur en Génie Civil
Supérieur hiérarchique :	Coordonnateur PAPVS-2
Mission du Poste	
En fonction de la zone de mobilisation, l'Ingénieur en Génie Civil aura à intervenir tant sur les investissements centraux (PAPVS-2) que sur les investissements municipaux du Programme BRIC (Building Resilient and Inclusive Cities). Il sera le représentant du maître d'ouvrage sur le terrain.	
Principales responsabilités	
<p>L'ingénieur en génie civil de sites aura pour tâches et responsabilités de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer ou veiller à la bonne qualité des divers documents (TdR, Dossiers d'Appels d'Offres, rapports d'études techniques, économiques, sociales et environnementales) produits dans le cadre du projet ; • Veiller à ce que les missions de contrôle et les entreprises assurent chacune en ce qui la concerne ses prestations sur le terrain suivant les normes et techniques en la matière ; • Faciliter la coordination entre les parties prenantes sur le terrain : missions de contrôle, entreprises, autorités déconcentrées, autorités communales, services publics etc. ; • Superviser le processus de réalisation de tous les travaux prévus dans le cadre du Programme ; • Assurer le suivi de l'exécution du projet conformément aux spécifications techniques des différents marchés, des avis techniques sur les dossiers d'exécution, les rapports d'études d'ingénierie et d'avancement des travaux soumis au Pool dans le cadre du projet ; • Examiner avec les missions de contrôle sur le terrain, les options techniques pour la bonne qualité de l'exécution des travaux ; • Mettre à la disposition du spécialiste en suivi-évaluation, toutes les données et informations relatives aux études d'ingénierie et aux travaux dont il aura besoin pour la préparation des rapports périodiques sur l'exécution du projet ; • Formuler toutes les propositions successibles d'améliorer le processus de mise en œuvre des projets. 	
Profil du titulaire du poste	
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+5) dans l'un des domaines ci- après : génie civil, génie rural, hydraulique, ou tout autre diplôme équivalent.
Expériences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un minimum de cinq ans (05) ans d'expériences professionnelles dont au moins trois (03) ans cumulés dans les études ou la mise en œuvre de projets d'assainissement (assainissement pluvial, voiries urbaines.) ; • Avoir été chef de mission ou chef lot pour au moins une (01) mission de contrôle et surveillance des travaux d'assainissement pluvial et/ou d'aménagement de voiries ; • Une expérience de superviseur de chantier en MOD serait un atout.
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des connaissances en techniques d'aménagements de voiries urbaines, en assainissement pluvial, etc. • Avoir des connaissances en HSE sur les chantiers d'aménagements de voiries urbaines ; • Maîtriser l'outil informatique (Microsoft office), ainsi que la messagerie électronique.

<p>Qualités requis</p>	<ul style="list-style-type: none">• Avoir une capacité d'analyse, de synthèse et de décision ;• Avoir un esprit d'initiative ;• Avoir un esprit d'équipe ;• Être méthodique, rigoureux, dynamique et autonome ;• Avoir une bonne résistance au stress ;• Faire preuve de conscience professionnelle ;• Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle.
-----------------------------------	--

2- EXPERT EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE

Titre du Poste :	Expert en sauvegarde environnementale
Supérieur hiérarchique organisationnel :	Coordonnateur PAPVS-2
Supérieur hiérarchique fonctionnel :	Responsable de la Cellule des Sauvegardes Environnementales et Sociales SIRAT
Mission du Poste	
<p>En fonction de la zone de mobilisation, l'Expert en sauvegarde environnementale sera chargé d'apporter son expertise technique dans la mise en œuvre du Programme notamment l'exécution et le suivi des activités en sauvegarde environnementale tant sur les investissements centraux (PAPVS-2) que sur les investissements municipaux du Programme BRIC (Building Resilient and Inclusive Cities).</p>	
Principales responsabilités	
<p>L'Expert aura pour tâches de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la prise en compte des aspects environnementaux dans les travaux et toutes les activités du projet ; • S'assurer de la mise en œuvre complète des PGES ; • Contribuer à la préparation du PTBA en y intégrant le volet sauvegarde environnementale ; • Elaborer le programme de travail quotidien de mise en œuvre des PGES ; • Elaborer les rapports quotidiens à transmettre à la Banque ; • Assurer le suivi du volet environnemental des entreprises, des contractants et sous contractants et de l'ingénieur contrôle ; • Vérifier les permis/licences/certificats nationaux et assurances requis des différents intervenants dans la mise en œuvre des mesures environnementales ; • Assurer le suivi de la mise en œuvre des indicateurs environnementaux ; • Faire le suivi et le rapportage de tous les incidents/accidents passés sur les sites des travaux. <p>Dans l'accomplissement de sa mission, l'Expert doit considérer et se référer aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les politiques de sauvegarde des bailleurs du Programme, notamment la Banque mondiale ; • Les directives environnementales et sociales EHS générales et spécifiques des bailleurs du Programme, notamment la Banque mondiale ; • La directive des bailleurs du Programme relative à l'engagement citoyen dans le cadre des projets d'investissement ; • Les conventions internationales en matière environnementale et sociale ratifiées par le Bénin ; • Le cadre politique et légal national concernés par la Gestion Environnementale et Sociale (GES) ; • Les instruments de sauvegarde préparés dans le cadre du projet : le CGES, les EIES, les PGES, les CPRs et les PARs et le manuel de procédures environnementale et sociale du Programme ; • Les documents de bonnes pratiques nationales et internationales sur les normes et les mesures de réduction des impacts et des risques internationaux ; • Les autres documents pertinents. <p>Pour mener à bien la mission, l'Expert en Sauvegarde Environnementale devra veiller à la réalisation des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maitrise des principes et des dispositions environnementales et sociales du projet dont le CGES, les EIES/PGES, les guides de bonnes pratiques environnementales pour assurer la conformité 	

des activités du projet ;

- Maitrise des instruments de sauvegardes environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- Montage d'un programme de suivi environnemental, incluant des indicateurs, les responsabilités institutionnelles et les coûts associés ;
- Sensibilisation des décideurs et des responsables techniques du projet sur la nécessité de la prise en compte des questions environnementales et sociales dans les activités ;
- Identification des responsabilités institutionnelles et les besoins en renforcement des capacités, si nécessaire, afin de mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation environnementale et sociale ;
- Revue et actualisation des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) conformément au contenu typique conforme aux Normes Environnementales et Sociales (NSE) de la Banque mondiale.

Plus spécifiquement l'Expert environnemental devrait conduire les activités suivantes :

- Assurer la revue et l'analyse de cohérence et de suffisance des documents de sauvegarde du projet avec les EIES/PGES et les PAR et les directives sur les EHS générales et spécifiques applicables aux activités du projet ;
- Assurer la revue et la conformité des Plans de Gestion Environnementale et Sociale de l'entreprise et leur adéquation avec les enjeux et les risques environnementaux et sociaux caractérisés dans les EIES/PGES et le site du projet. Il est responsable du suivi d'application du Plan d'Hygiène Santé et Environnement de l'entreprise pendant les travaux ;
- Mettre en place un tableau de bord de suivi environnemental et social des activités du projet et apprécier la performance de gestion des aspects environnementaux ;
- Veiller à l'application de la procédure environnementale nationale dans les activités du projet ;
- Organiser des ateliers d'information et de formation, avec l'Expert en sauvegarde sociale, sur l'évaluation environnementale et sociale, des membres du comité de pilotage, des assistants techniques sectoriels, des élus locaux (communes) ;
- Assurer la disponibilité dans toutes les activités et contrats des travaux du Programme d'une clause environnementale et sociale solide cohérente avec les PGES et EIES approuvées par les PTFs ;
- Développer et mettre en œuvre, avec l'Expert en sauvegarde sociale, la formation ou le renforcement de capacité des acteurs locaux sur les questions de sauvegarde environnementale et sociale du projet et assurer les suivis ;
- Etablir les rapports périodiques mensuels de la gestion environnementale et sociale du projet et la performance environnementale et sociale du projet ;
- S'assurer de l'élaboration par un bureau d'études indépendant de l'audit annuel de conformité environnementale et sociale ;
- Assurer l'archivage des documents de sauvegarde et la gestion des informations et des consultations du public ;
- Assurer le lien direct de la SIRAT avec l'Expert environnemental du Panel consultatif environnemental, social et en infrastructures/génie civil, ainsi que toutes autres tâches que le Coordonnateur pourra lui confier dans la limite de sa compétence.

Profil du titulaire du poste

Formation

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (BAC+4 au moins) en gestion de l'environnement, sciences naturelles (Ecologie, Biologie, Botanique, etc.), géographie, sociologie ou tout autre diplôme jugé

	<p>équivalent délivré par un établissement reconnu. Une formation complémentaire en matière d'évaluation environnementale et sociale serait un atout.</p>
<p>Expériences professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un minimum de cinq ans (05) ans d'expériences professionnelles dont au moins trois (03) ans cumulés dans le domaine de sauvegarde environnementale et sociale ; • Avoir effectué au moins une (01) mission de suivi environnemental sur des chantiers de travaux d'assainissement en milieu urbain et semi-urbain ; • Avoir une expérience de superviseur de chantier en MOD ou une expérience en formation et communication sur l'environnement ou une mission de supervision de travaux financés par la Banque mondiale serait un atout.
<p>Compétences requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des connaissances en HSE sur les chantiers d'aménagements de voiries urbaines ; • Justifier d'une connaissance de la réglementation en vigueur au Bénin et des procédures et exigences environnementales et sociales des principaux bailleurs de fonds internationaux, notamment les politiques de sauvegardes environnementale et sociale, et du cadre environnemental et social de la Banque Mondiale ; • Avoir la maîtrise parfaite des outils de sauvegardes environnementale et sociale internationalement reconnus ; • Maitriser parfaitement le cadre politique et légal national relatif à la Gestion Environnementale et Sociale (GES) ; • Maitriser parfaitement la méthodologie d'élaboration des instruments de sauvegardes environnementale et sociale : CGES, EIES, PGES, CP CPR et autres.
<p>Qualités requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir la capacité d'analyse, de synthèse et de décision ; • Avoir un esprit d'initiative et un esprit d'équipe ; • Être méthodique, rigoureux, dynamique et autonome ; • Avoir une bonne résistance au stress ; • Faire preuve de conscience professionnelle ; • Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle.

3- EXPERT EN SAUVEGARDE SOCIALE

Titre du Poste :	Expert en sauvegarde sociale
Supérieur hiérarchique organisationnel :	Coordonnateur PAPVS-2
Supérieur hiérarchique fonctionnel :	Responsable de la Cellule des Sauvegardes Environnementales et Sociales SIRAT
Mission du Poste	
<p>En fonction de la zone de mobilisation, l'Expert en sauvegarde sociale sera chargé d'apporter son expertise technique dans la mise en œuvre du Programme notamment l'exécution et le suivi des activités en sauvegarde sociale tant sur les investissements centraux que sur les investissements municipaux du Programme BRIC (Building Resilient and Inclusive Cities).</p>	
Principales responsabilités	
<p>L'expert aura à veiller à la réalisation des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des principes et des dispositions environnementales et sociales du projet dont le CGES, les EIES, le PGES, le CPR, et PAR, les guides de bonnes pratiques sociales pour assurer la conformité des activités du projet ; • Montage d'un programme de suivi social, incluant des indicateurs, les responsabilités institutionnelles et les coûts associés ; • Sensibilisation des décideurs et des responsables techniques du projet sur la nécessité de la prise en compte des questions environnementales et sociales dans les activités ; • Identification des responsabilités institutionnelles et des besoins en renforcement des capacités, si nécessaire, afin de mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation environnementale et sociale et les activités relatives à l'engagement citoyen dans le cadre du projet ; • Revue du ou des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) conformément au contenu typique conforme aux instruments de sauvegarde de la Banque mondiale ; • Revue et actualisation des Plans d'actions de réinstallation (PAR) conformément au contenu typique présenté dans les PAR. <p>De manière plus détaillée, l'Expert devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantir la prise en compte effective et l'intégration des aspects de sauvegarde sociale dans les activités du Programme BRIC, conformément aux exigences de la réglementation nationale et celles des bailleurs du Programme ; • Effectuer des visites terrain et des rencontres avec les principaux acteurs concernés par les activités du projet ; • Elaborer et mettre en œuvre le planning des activités du projet en matière de sauvegarde sociale du Programme BRIC ; • Assurer l'appropriation des documents de sauvegardes environnementale et sociale du Programme BRIC par l'équipe du Programme, les partenaires impliqués dans sa mise en œuvre et les bénéficiaires des activités du Programme (activités de formation, sensibilisation, etc.) ; • Définir les besoins en études, évaluations et audits nécessaires pour une prise en compte adéquate des exigences en matière de sauvegarde sociale, élaborer les termes de référence de ces études/évaluation, assurer le suivi des études et la diffusion des résultats ; • Assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des mesures prévues dans les documents de sauvegardes environnementale et sociale du Programme BRIC, ainsi que des mesures et prescriptions sociales spécifiques liées à chaque activité du Programme chaque fois que nécessaire ; 	

- Planifier et prendre en compte les activités de sauvegarde sociale prévues dans le projet et prévoir les ressources nécessaires à leur réalisation ;
- Conduire les évaluations sociales préalables et veiller à la prise en compte de critères sociaux pertinents dans la réalisation du screening environnemental et social systématique des activités du Programme ;
- Participer à l'analyse et l'évaluation des propositions des bureaux d'études ou consultants pour les PAR et superviser toutes les études de sauvegarde sociale ;
- Faire la revue et garantir la qualité des rapports d'études sociales réalisées ;
- Veiller à l'insertion effective des clauses types de gestion du volet social dans les contrats des travaux de construction avant signature ;
- Appuyer et former l'équipe du Programme, les agents et structures impliqués dans le suivi de la mise en œuvre des mesures et prescriptions en matière de sauvegarde sociale ;
- Superviser du point de vue technique l'exécution des clauses et activités sociales dans le cadre de la réalisation des travaux ;
- Répondre aux préoccupations des parties prenantes, y compris la banque mondiale et les prendre en compte ;
- Assurer la mise en œuvre des PAR et la documentation du processus (rapports de mise en œuvre, traitement des réclamations, dossiers des PAP, etc.) et servir d'interface entre le projet et les PAP ;
- Contribuer à la mise en place du mécanisme de gestion des griefs du projet et veiller à sa fonctionnalité, en étroite collaboration avec toute l'équipe du projet (la gestion des griefs étant du ressort de tout le projet) ;
- Assurer la gestion des réclamations et conflits éventuels liés à la mise en œuvre des activités prévues dans les PAR ;
- Assurer/superviser la mise en œuvre de toutes les recommandations relatives aux aspects de sauvegarde sociale des missions de supervision du Programme ;
- Assurer la prise en compte effective des aspects liés au genre et des personnes vulnérables dans la mise en œuvre des activités du Programme ;
- Concevoir les outils, initier et coordonner la collecte des données de suivi des mesures de sauvegardes sociales et leur intégration dans le système de suivi et évaluation du Programme (y compris le genre) ;
- Veiller au renseignement des indicateurs d'impacts environnementaux et sociaux dans le système de suivi-évaluation du Programme BRIC (Building Resilient and Inclusive Cities) ;
- Produire les rapports périodiques d'activités (mensuel, trimestriel, annuels) à l'attention des responsables du Programme ou pour les missions d'appui et de supervision ;
- Elaborer un document présentant une analyse globale du volet social du projet (rapport final sur la mise en œuvre des activités du projet sur le volet social) au terme du projet ;
- Assurer le suivi de l'audit d'achèvement de la mise en œuvre du PAR.

Profil du titulaire du poste

<p>Formation</p>	<p>Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (BAC+4 au moins) en sociologie/anthropologie, socio-environmentaliste ou tout autre diplôme jugé équivalent délivré par un établissement reconnu. Une formation complémentaire en matière de prise en compte des aspects sociaux et de genre dans les projets de développement serait un atout.</p>
<p>Expériences professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un minimum de cinq ans (05) ans d'expériences professionnelles dont au moins trois (03) ans cumulés dans le domaine de sauvegarde

	<p>environnementale et sociale, de réinstallation involontaire, de consultation communautaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir effectué au moins une (01) mission de suivi social sur des chantiers de travaux d'assainissement en milieu urbain et semi-urbain ou missions de mise en œuvre de PAR ; • Avoir une expérience de superviseur de chantier en MOD ou une expérience en formation et communication sur l'environnement ou une mission de supervision de travaux financés par la Banque mondiale serait un atout.
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les normes environnementales et sociale de la Banque mondiale et les textes en vigueur en République du Bénin en matière de réinstallation volontaire ; • Maîtriser l'outil informatique (Microsoft office), ainsi que la messagerie électronique.
Qualités requises	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir la capacité d'analyse, de synthèse et de décision ; • Avoir un esprit d'initiative ; • Avoir un esprit d'équipe ; • Être méthodique, rigoureux, dynamique et autonome ; • Avoir une bonne résistance au stress ; • Faire preuve de conscience professionnelle ; • Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle.

Les dossiers de candidature doivent être constitués des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation signée du candidat et adressée au Directeur Général de la SIRAT SA (y préciser sa (ses) zone(s) de choix par ordre de préférence pour les postes ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- La copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- Les copies des attestations de travail des différents postes occupés ou de toutes pièces justificatives ;
- Une copie des diplômes et attestations de formation.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse : recrutement@sirat.bj en un seul fichier au format PDF au plus tard le **mercredi 11 décembre 2024 à 12 heures précises.**

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées.